à Villenave d'Ornon, le 22 octobre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cérémonie commémorative du 11 novembre à Villenave d'Ornon

À Villenave d'Ornon, le 108e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 sera célébré le mercredi 11 novembre 2026, à partir de 10 h 30. Plusieurs dépôts de gerbes seront effectués sur les différents monuments de la commune, suivis d'une cérémonie principale au monument aux morts du Bourg, à 11 h 30.

Ce mercredi 11 novembre, à l'occasion du 108e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la Ville de Villenave d'Ornon organise une cérémonie commémorative en la mémoire des combattants et victimes de la Première Guerre mondiale. Rendez-vous à 10 h 30 devant le monument aux morts du quartier du Bourg, pour un départ en bus qui assurera l'ensemble des déplacements vers les différents monuments de la commune. Une première gerbe sera déposée à 10 h 45, à l'ossuaire du cimetière Saint-Bris. Une seconde sera déposée à 11 h, devant le monument aux morts de Saint-Delphin, puis une troisième, à 11 h 15, devant le monument aux morts de l'Hôtel de Ville.

Enfin, la cérémonie principale se tiendra à 11 h 30, devant le monument aux morts du quartier du Bourg. La Ville recevra sur place la section Jeunes Sapeurs-Pompiers de Madère, les jeunes marins de la préparation militaire Marine de Bordeaux, ainsi que l'EPIDE de Bordeaux (Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi). L'hymne national sera interprété par les élèves de CM2 de l'école Jules-Ferry.

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi au gymnase du Bourg.

Infos pratiques : Service protocole – 05 56 75 75 06

Suivez-nous sur villenavedornon.fr / Facebook @mairievillenavedornon

Contact presse : Service communication - Mairie de Villenave d'Ornon
service.presse@mairie-villenavedornon.fr - 05 56 75 69 39